D2025-1-1-9c

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

Séance du **Jeudi 27 Février 2025 à 20h30**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.
Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt et un février deux mille vingt-cinq.
Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt et un février deux mille vingt-cinq.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : **61**
Nombre de membres présents : **48**
Nombre de membres ayant donné pouvoir : **8**
Nombre de membres excusés : **2**
Nombre de membres absents : **3**

Date de convocation :
21 février 2025

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200068799-20250227-D2025-1-1-9c-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/03/2025
Publication : 12/03/2025

7 - Finances Locales
7.5 - Subventions

Objet : Acquisition de matériel médical pour l'installation de médecins salariés au centre de santé intercommunal

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAULT		
M. Benoît BALAIS	X				
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD		M. Arnaud BREARD			
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT			**M. Maurice ANNE**		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON-VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN			**M. Alain DECLOMESNIL**		
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN			**Mme Marie-Line LEVALLOIS**		
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU			**M. Frédéric BROGNIART**		
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER	X				
M. Patrick POUPION	X				
Mme Sabrina PREVEL-SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE			M. Régis PICOT		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	47	1	8	2	3
Nombre de Membres en exercice	61				
Nombre de conseillers présents	48				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	56				

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières, de la santé et de l'enseignement supérieur, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

L'Intercom de la Vire au Noireau a élargi ces domaines de compétence, en intégrant la Santé, dans son intégralité, à compter du 1er octobre 2024.

Le Centre Municipal de Santé de Valdallière a donc été transféré à l'Intercom de la Vire au Noireau. Il est dorénavant dénommé Centre de Santé Intercommunal (C.S.I.). Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux soins dans les zones confrontées à des difficultés géographiques et démographiques en matière de santé, la priorité porte sur le recrutement de médecins généralistes salariés sur le territoire intercommunal, rattachés au Centre de Santé Intercommunal.

Dans le cadre de ce projet d'investissement, un diagnostic territorial a été réalisé dans le cadre du Contrat Local de Santé (C.L.S.), intégrant notamment les projections de départs de médecins généralistes. Ce diagnostic a mis en évidence une forte tension démographique, actuelle et à venir, en matière de disponibilité médicale sur tout le territoire de l'Intercom. Il révèle également un nombre élevé de patients en Affection Longue Durée (A.L.D.) sans médecin traitant.

Afin d'attirer et de favoriser la pratique des jeunes médecins salariés, il est nécessaire d'acquérir du matériel médical adapté et diversifié. Une étude commune (entre futurs médecins salariés et la chargée de mission du Projet de Santé Territorial) a été menée afin de lister le matériel médical nécessaire, pour la pratique en cabinet, au nombre de deux au centre, les visites à domicile... Ce matériel médical sera approprié et permettra la prise en charge de qualité des patients du Centre de Santé ou restaient sans médecin traitant depuis des mois…

L'objectif prioritaire, est le recrutement de médecins salariés sur le Centre de Santé Intercommunal et sur l'ensemble du territoire, donner les moyens d'apporter un suivi médical et des consultations de qualité, grâce aux compétences des médecins, mais aussi au matériel adéquat, innovant, afin de fidéliser ces jeunes médecins pour qu'ils s'installent définitivement sur le territoire intercommunal.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (HORS TAXES)

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	
Nature de dépense	***Montant en € (H.T.)***
Dépenses d'équipement	15 566,28€
Sous-total	**15 566,28€**
TOTAL H.T.	**15 566,28 €**

RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Source de financement	***Montant en € (H.T.)***	***Taux (en %)***
AIDES PUBLIQUES		
État - DETR	6 226,51 €	40,00%
Conseil régional		
Conseil départemental		
Sous-total 1	**6 226,51 €**	**40,00%**
AUTOFINANCEMENT		
Fonds propres	9 339,77 €	60,00%
Sous-total 2	**9 339,77 €**	
TOTAL H.T.	**15 566,28€**	

Suivant l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 12 février 2025, il est proposé aux membres du Conseil Communautaire :

- D'habiliter Madame la Présidente, ou son représentant, à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toutes les subventions, notamment auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), exercice 2025, et le cas échéant, à signer les conventions d'y rapportant ;

- D'habiliter Madame la Présidente, ou son représentant, à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toute autre subvention, permettant de réduire la part d'autofinancement de la collectivité, et le cas échéant, à signer les conventions s'y rapportant ;
- De valider les inscriptions budgétaires correspondantes au Budget Primitif 2025.

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	**56**	Contre :	**0**	Abstentions :	**0**
☐ **Adopté à la majorité**		☒ **Adopté à l'unanimité**		☐ **Non adopté**	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Secrétaire de séance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERCOM de la Vire au Noireau

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau,

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)